

LA CHARRIÈRE ORCHESTRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2024

COMPTE-RENDU

Personnes présentes :

Martine SORREDA, Présidente, née le 17 novembre 1949 à Alger (Algérie)
domiciliée au 7bis rue Carnot à Avallon (89200)

Benoît de Bodinat, Trésorier, né le 1^{er} juillet 1954 à Boulogne-Billancourt (France)
domicilié au 31 rue Pierre-Alexandre à Avallon (89200)

La séance des fondatrices de l'Association a lieu au domicile de la présidente, le 21 janvier 2024. Elle a pour objet de faire le point sur l'année écoulée.

I - CHANGEMENT D'ADRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 JANVIER 2024

COMPTE-RENDU

L'association étant dissoute en 1994, elle a été créée en 1995 chez la Présidente, le déménagement de celle-ci a entraîné le changement de siège social. Le 7 décembre 2023 les membres du bureau ont décidé, lors d'une assemblée extraordinaire, le changement d'adresse du siège de l'association, désormais fixé à Avallon, dans l'Yonne :

Chez Martine Sorreda
7bis rue Carnot
89200 Avallon

Ce changement d'adresse a entraîné une modification des statuts (adresse) ainsi que la déclaration de ce changement effectuée sur le site de siren.presse.gouv.

Les documents et certificats (Préfecture, Impôts, Urssaf) parvenus ayant permis, le transfert du compte bancaire a pu être demandé à l'Agence locale de la Société Générale et sera effectué début février.

II - MICRO-ÉDITION

Revue Dernier Carré. Après le départ de notre imprimerie habituel, les frais d'impression étant devenus trop élevés pour permettre la publication de la revue au nombre 9, la décision est prise d'un nouveau format d'y mettre fin. Les exemplaires des numéros seront fournis jusqu'à épuisement du stock, par voie postale ainsi que par la participation à certains salons consacrés à la petite édition indépendante.

Les 27 et 28 janvier 2024, la participation au salon Livre à part, à Saint-Mandé, l'occasion de rencontres avec certains auteurs et de nouveaux contacts dans le domaine de la typographie et des livres d'artisans. Une cinquantaine d'exemplaires de Dernier Carré ont été vendus (294 euros), qui ont permis d'absorber les frais d'impression de décembre dernier.